



# PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2022

FRANÇOIS VILLEROY DE GALHAU, PRÉSIDENT DE L'ACPR, GOUVERNEUR DE LA BANQUE DE FRANCE  
JEAN-PAUL FAUGÈRE, VICE-PRÉSIDENT DE L'ACPR  
ALAIN MÉNÉMÉNIS, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES SANCTIONS  
NATHALIE AUFAUVRE, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE L'ACPR

**31 MAI 2023**



1. Présentation générale sur le secteur financier et l'activité de l'ACPR en 2022 par François VILLEROY DE GALHAU, Président de l'ACPR et Gouverneur de la Banque de France
2. Présentation de Jean-Paul FAUGÈRE, Vice-Président de l'ACPR, sur le secteur de l'assurance en 2022
3. Présentation d'Alain MÉNÉMÉNIS, Président de la Commission des sanctions
4. Questions et réponses



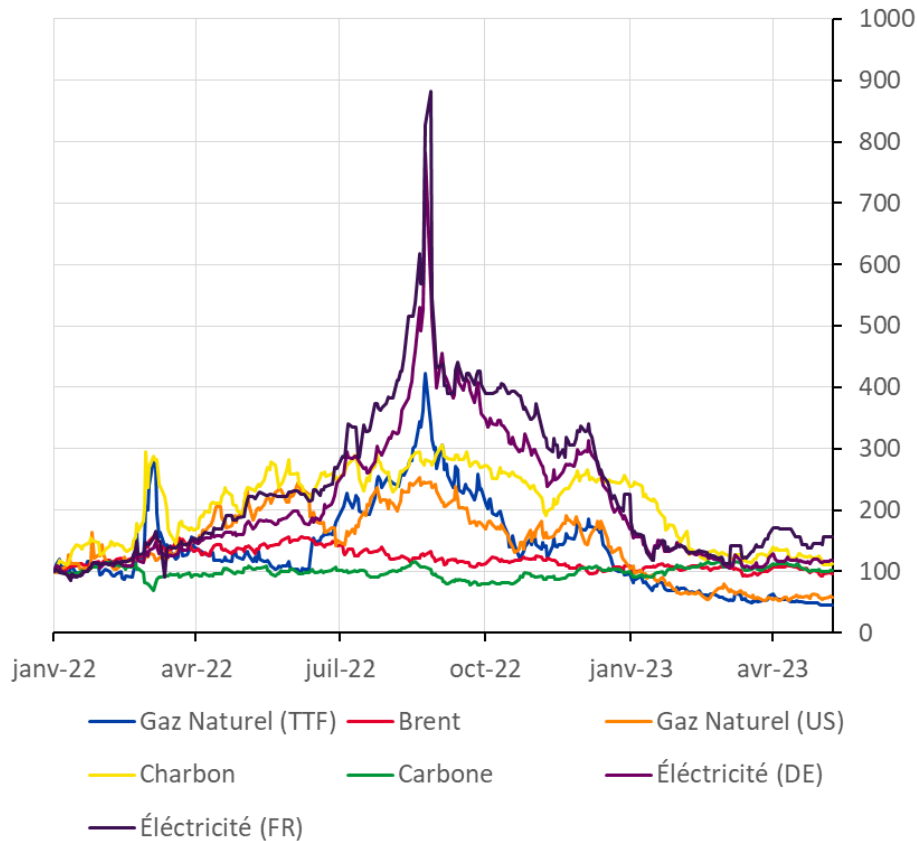
**François VILLEROY DE GALHAU**

Président de l'ACPR et Gouverneur de la  
Banque de France

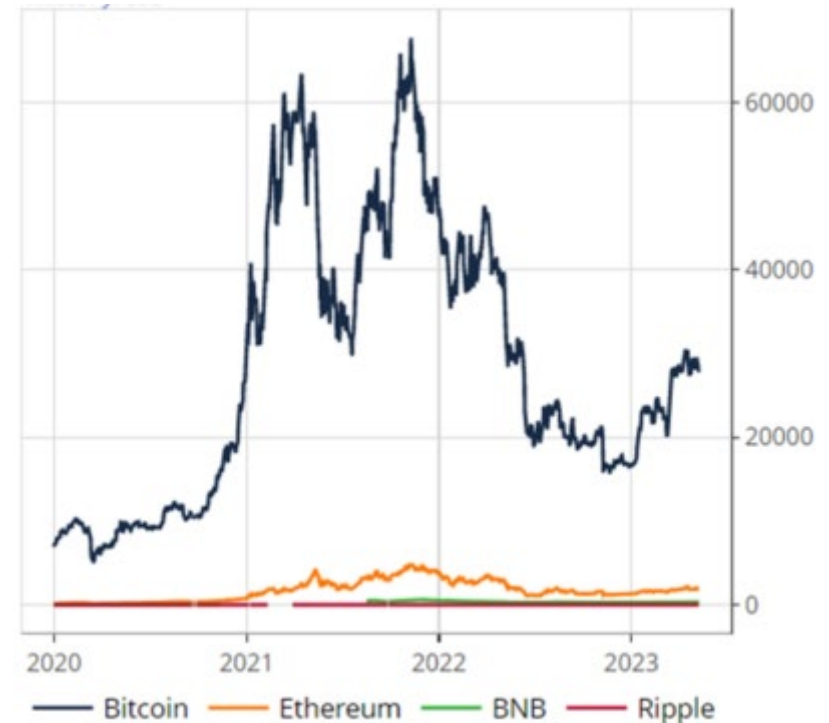
# UN CHOC ÉNERGÉTIQUE ET DE FORTES TURBULENCES SUR CERTAINS MARCHÉS

L'année 2022 a été marquée par une crise énergétique générant de fortes tensions inflationnistes et des turbulences importantes sur certains marchés financiers tels que les crypto-actifs.

Évolution du prix des matières premières énergétiques et de l'électricité (base 100 : janvier 2022)



Évolution du prix des principaux crypto-actifs non adossés (en USD)

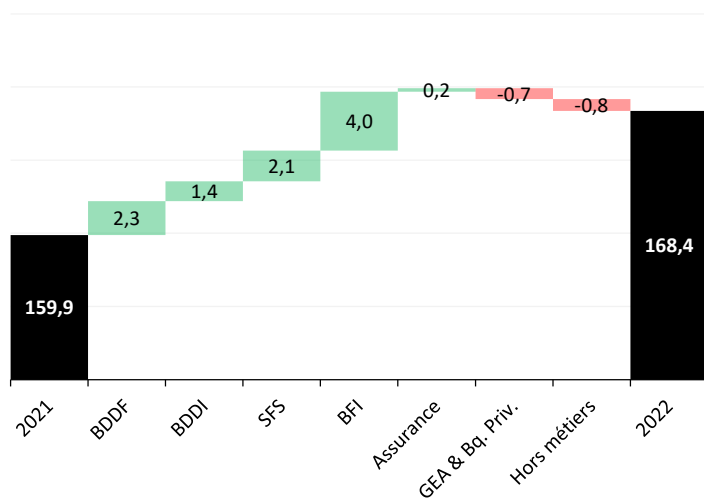


Source : Eikon

# UN SECTEUR BANCAIRE RÉSILIENT

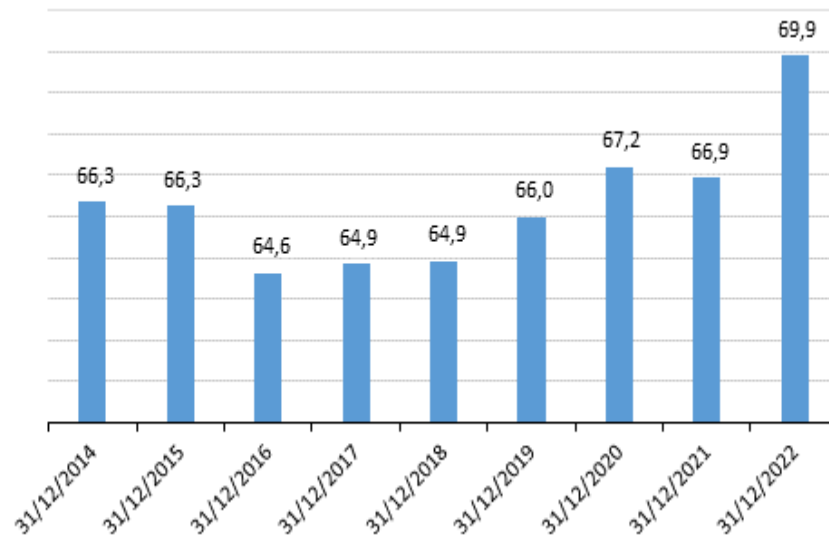
- **Hausse annuelle de 5,3 % du produit net bancaire (PNB)** des 6 principaux groupes bancaires français, soutenue par un modèle d'activité diversifié
- **Hausse annuelle de 4,5 % de la marge nette d'intérêt (MNI)** des 6 principales banques françaises à fin 2022 à un niveau historiquement élevé

Contribution des métiers à l'évolution du PNB en Mds€ – Top 6



BDDF : Banque de détail France ; BDDI : Banque de détail International ; SFS : Services financiers spécialisés ; BFI : Banque de financement et d'investissement ; GEA & Bq. Priv. : Gestion d'actifs et Banque privée.

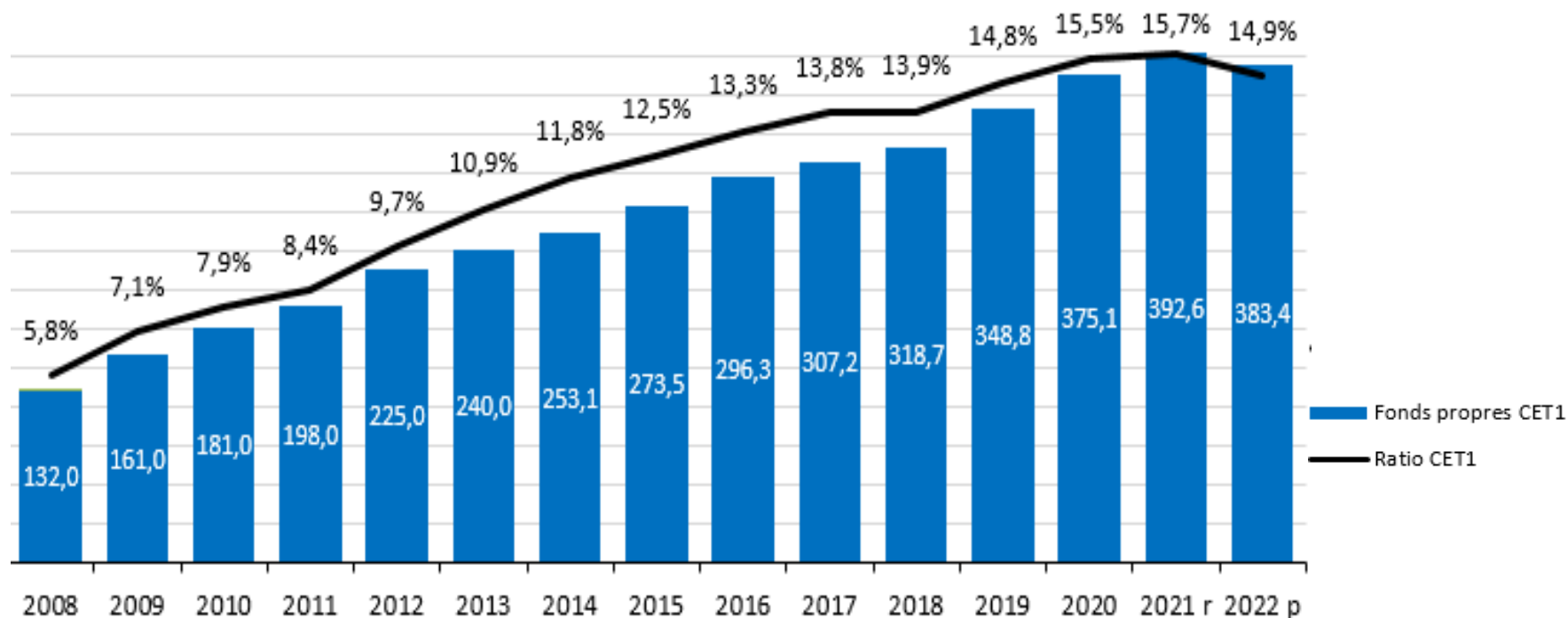
Marge nette d'intérêt annuelle (Mds€) – Top 6



Source : communication financière

# UNE SITUATION PRUDENTIELLE SOLIDE DES BANQUES...

Évolution du ratio CET1 des 6 principaux groupes bancaires français



Source : Etats Bafi/Surfi et COREP, r : révisé, p : provisoire ; fonds propres CET1 en milliards d'euros

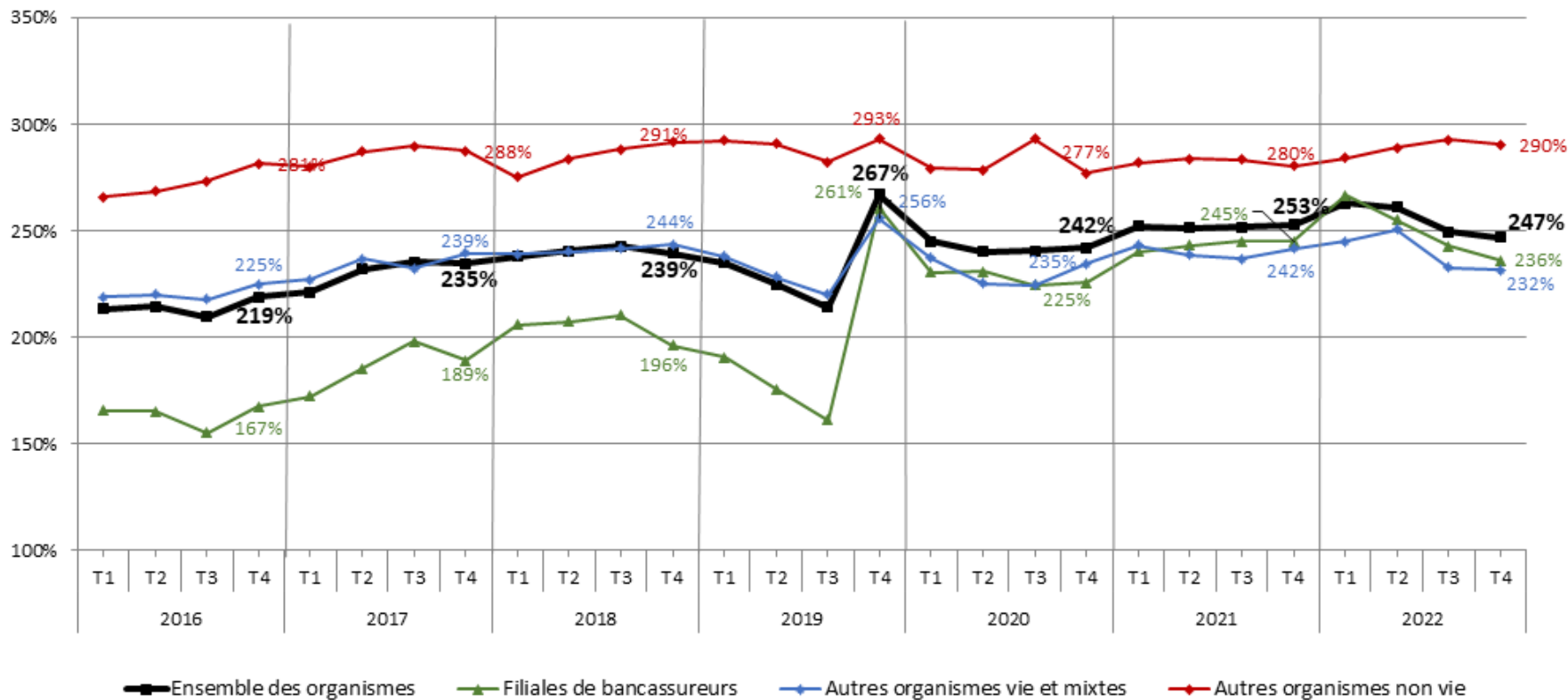
La légère baisse en 2022 provient :

- d'une baisse des fonds propres CET1 (-2,4 %) impactés notamment par la diminution de la valorisation des filiales d'assurances en raison de la remontée des taux ;
- de l'augmentation des actifs pondérés des risques (+2,4 %) provenant du dynamisme de l'activité de prêts à la clientèle.

# ... ET DES ASSURANCES

Le ratio de solvabilité des assureurs français demeure également à un niveau élevé (247 %)

Taux de couverture moyen du capital de solvabilité requis des assurances françaises



Source : Reporting Solvabilité II remis à l'ACPR



# LES DEUX AXES DU MODÈLE EUROPÉEN CONFORTÉS

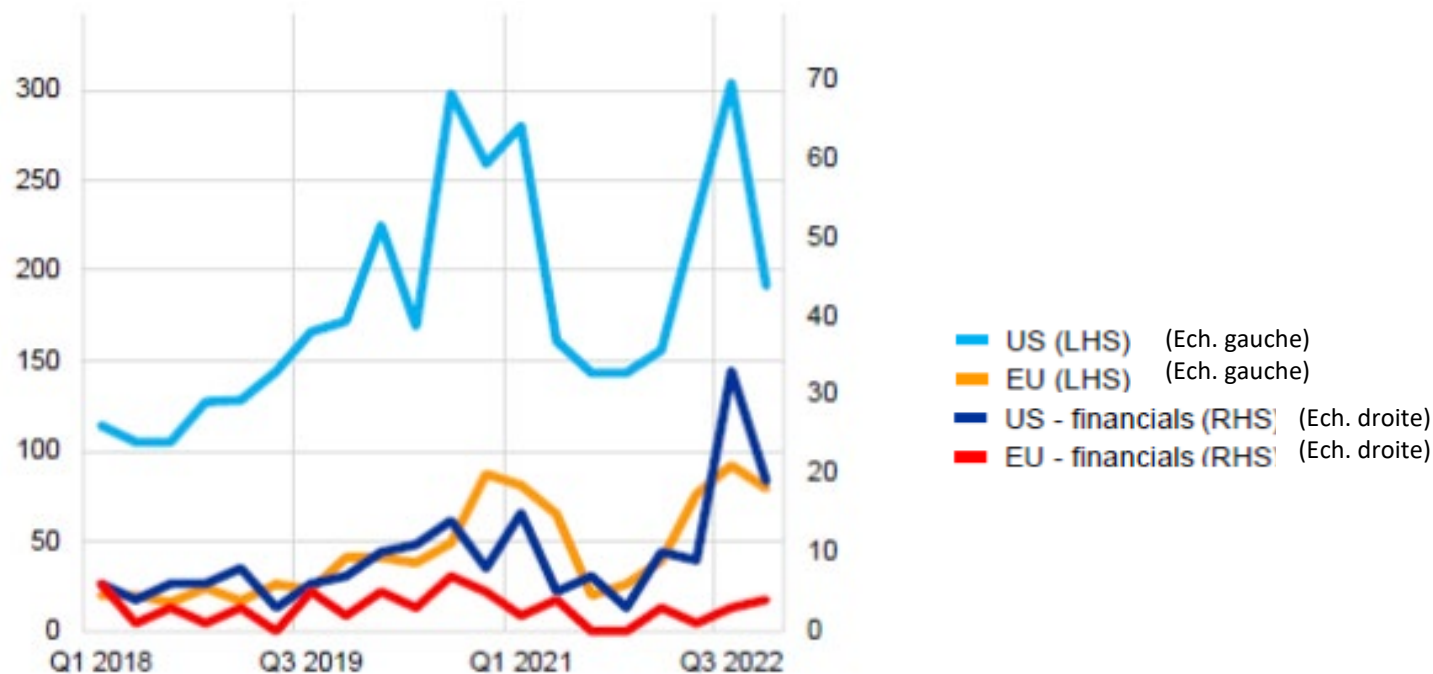
- Bâle III : une réglementation prudentielle robuste participant à une bonne gestion des risques...
  - ...qui s'applique dans son intégralité à toutes les banques européennes
  - ...qui inclut un ratio de liquidité court terme (LCR) dans lequel les actifs sont comptabilisés à la juste valeur
- Une supervision forte, active et intrusive



# UN RISQUE CYBER ACCRU NÉCESSITANT UN RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE OPÉRATIONNELLE DES ÉTABLISSEMENTS

Les déclarations d'incidents cyber ont fortement augmenté ces derniers mois et le secteur financier fait partie des 5 secteurs les plus attaqués.

Nombre d'incidents cyber déclarés en Europe et aux États-Unis (Total et secteur financier)



Source : ESRB à partir des données CISSM, Université de Maryland



# Jean-Paul FAUGÈRE

## Vice-Président de l'ACPR



**Alain MÉNÉMÉNIS**

**Président de la commission des sanctions**



# LA COMMISSION DES SANCTIONS EN 2022

## Une activité en léger repli, avec des saisines encore inférieures aux standards habituels

- 7 décisions rendues en 2022 (9 en 2021)
- 7 saisines en 2022 contre 5 saisines en 2021

La tendance du début 2023 ne permet toutefois pas d'augurer un rattrapage des niveaux d'activité d'avant la crise sanitaire (une dizaine de procédures par an)



# LA COMMISSION DES SANCTIONS EN 2022

## Une activité concentrée inhabituellement sur la protection de la clientèle

- En 2022, la majorité des affaires concernaient la protection de la clientèle (4 décisions)
- Les entreprises sanctionnées pour des manquements en protection de la clientèle appartiennent majoritairement au secteur assurantiel
- Les entreprises sanctionnées pour des manquements en LCB-FT (3 décisions) relèvent du secteur bancaire



# LA COMMISSION DES SANCTIONS EN 2022

## Des sanctions pécuniaires en légère diminution publiées sous forme nominative

- En tout, 14,40 M€ contre 16,24 M€ de sanctions pécuniaires en 2021
- Des décisions toutes publiées de manière nominative pour des durées de 5 à 7 ans

## Des précisions sur plusieurs sujets

- En matière de protection de la clientèle, ces précisions ont notamment traité de la portée des obligations définies par la loi Eckert (garanties décès des contrats retraite, épargne salariale, obligations d'information et de conseil)
- En matière de LCB-FT, elles ont notamment porté sur
  - l'importance de disposer d'un dispositif de suivi et d'analyse des opérations des clients (complétude et adaptation des scénarios)
  - la connaissance de la clientèle



# PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2022

## QUESTIONS & RÉPONSES

**François VILLEROY de GALHAU**, Président de l'ACPR et Gouverneur de la Banque de France

**Jean Paul FAUGÈRE**, Vice-président de l'ACPR

**Alain MÉNÉMÉNIS**, Président de la commission des sanctions

**Nathalie AUFAUVRE**, Secrétaire générale de l'ACPR



# PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2022

FRANÇOIS VILLEROY DE GALHAU, PRÉSIDENT DE L'ACPR, GOUVERNEUR DE LA BANQUE DE FRANCE  
JEAN-PAUL FAUGÈRE, VICE-PRÉSIDENT DE L'ACPR  
ALAIN MÉNÉMÉNIS, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES SANCTIONS  
NATHALIE AUFAUVRE, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE L'ACPR

**31 MAI 2023**